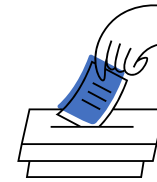


# PARLONS ÉLECTIONS

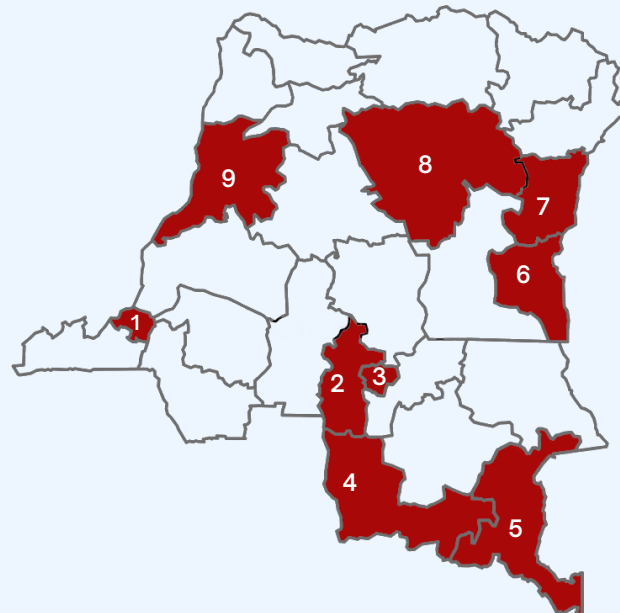


EDITION N° 35

3 - 9 AVRIL 2023

## ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa
- 2 Kasai-Central
- 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba
- 5 Haut-Katanga
- 6 Sud-Kivu
- 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo
- 9 Equateur

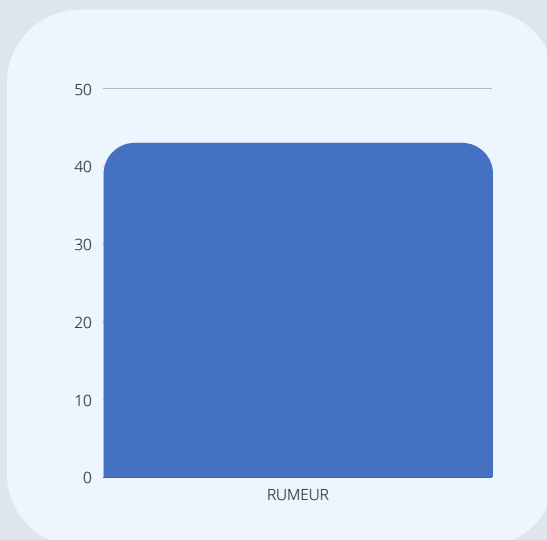


## A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

## ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



Tous les 43 feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs.

## Rumeur #1

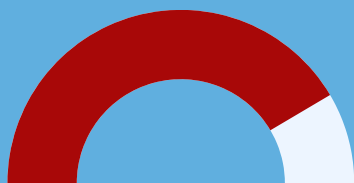
Récoltée au Nord-Kivu

” Un requérant tué par balle dans un centre d'enrôlement à Goma.



Twitter

NIVEAU DE RISQUE



ELEVÉ

## RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Cette information est confirmée par plusieurs sources locales y compris la presse, qui soulignent que l'incident a eu lieu jeudi 6 avril 2023 à Byahi, un quartier situé au nord de la ville de Goma dans la province du Nord-Kivu.

D'après le média en ligne Actualité.cd, qui s'appuie sur les sources locales ainsi que des témoignages des autres requérants dans l'un de ses articles publiés vendredi 7 avril, « le jeune requérant tué voulait obtenir rapidement sa carte d'électeur sans passer sur la file d'attente. Il a fait un deal avec le policier mais qui a mal tourné. Il s'en est suivi une dispute et le policier n'a pas tardé à ouvrir le feu ».

A la suite de ce meurtre, les jeunes de la contrée, en colère, ont saboté ce centre d'inscription. Même l'ordinateur qui inscrit les électeurs a été détruit, indique Actualité.cd. « Le centre est fermé, les jeunes en colère ont détruit le groupe électrogène de la CENI. Ils ont emporté des cartes, brûlé les fiches et saccagé les machines. Actuellement le centre de Byahi n'existe plus. Je crois que c'est parmi les centres qui ont enregistré plusieurs magouilles notamment le monnayage », a dit Price-Mars Banetsi, président du conseil local de la jeunesse, dans les propos relayés par Actualité.cd.

### Que s'est-il réellement passé ?

D'après le témoignage d'un jeune, qui a requis l'anonymat, rencontré sur le lieu, « Dieudonné [jeune tué, Ndlr] a fait un deal avec le policier parce qu'il ne voulait pas attendre vu qu'il y avait plusieurs personnes sur la file. Il a dit au policier qu'il va lui donner 5000 FC s'il le laissait passer avant les autres. En sortant du bureau après avoir obtenu sa carte, le jeune voulait donner seulement 4000 FC au policier. C'est là que la dispute a commencé et le policier a logé une balle dans le crâne de Dieudonné et il est mort sur le champ. C'était un peu loin du bureau mais toujours ici à Byahi ».



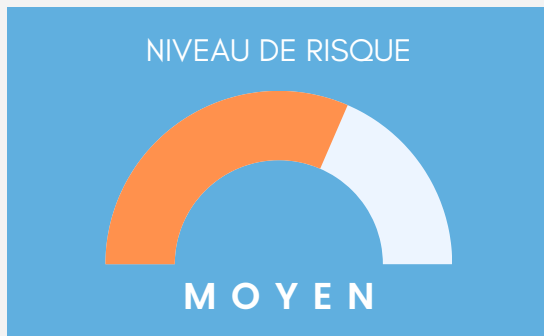
## Rumeur #2

Récoltée au Bas-Uélé

“ Nous déplorons les distances longues entre les centres d’inscription et les électeurs dans le territoire de Bondo, Province du Bas-Uélé par suite d’une mauvaise cartographie.



Twitter



## RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« Cette situation est réelle. Pas seulement dans le territoire de Bondo. Même dans la ville de Buta, chef-lieu de la province, il y a tout un quartier qui se déplaçait à plus de 13 kilomètres pour aller trouver un centre d’inscription dans une agglomération. On a crié et écrit à plusieurs reprises mais la CENI a fait sourde oreille », nous a confié Didier Wussa Mambule, secrétaire exécutif de la société civile forces vives dans la province du Bas-Uélé.

Pour lui, ce qui peut justifier cette difficulté, c’est en effet « la non prise en compte de la cartographie réelle qui a été effectuée par la CENI autrefois. La centrale électorale au niveau de Kinshasa a agi sans tenir compte des réalités du terrain », a-t-il ajouté.

M. Wussa précise aussi que cette situation suscite déjà bien d’inquiétudes quant au vote proprement dit. « Nous avons sincèrement peur que les élections ne deviennent hypothétiques dans cette province. Nous avons multiplié la sensibilisation pour l’enrôlement. Mais ce sera difficile pour une personne d’accepter de faire 13 kilomètres voire 32, pour d’autres, simplement pour aller voter », a-t-il conclu.

Pour rappel, la cartographie électorale est un ensemble d’opérations qui consiste à identifier et à valider les lieux des centres qui se transformeront en bureau de vote, d’harmoniser la nomenclature des entités, et à capturer les coordonnées géospatiales des centres d’inscription et des entités y afférentes. La cartographie permet à l’électeur de connaître son centre d’inscription et son site de vote. Elle nous renseigne aussi sur le nombre de centres d’inscription et de vote.

Selon les statistiques des données brutes publiées par la CENI, jusqu’au 13 mars 2023, la province du Bas-Uélé a enrôlé 128.723 personnes soit 22%. Il y a 69.283 hommes et 59.440 femmes.



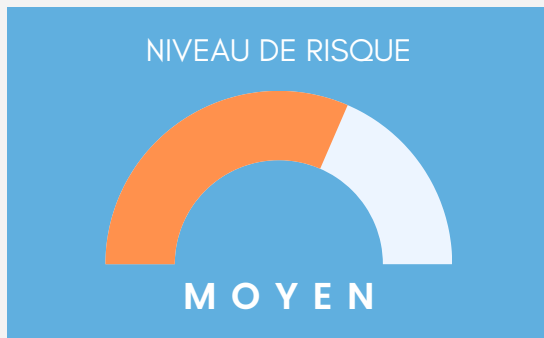
## Rumeur #3

Récoltée à Kinshasa

” Ça sert à quoi d'enrôler des mineurs pour ensuite les supprimer du fichier ? Normalement l'outil ne devrait pas enregistrer les personnes en dessous d'un certain âge. C'est de la tricherie que vous faites.



Twitter



## RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Durant l'opération de la révision du fichier électoral, une catégorie de mineurs est admise à l'identification et l'enrôlement. Il s'agit des enfants nés au plus tard le 31 décembre 2006 pour la simple raison qu'avant les dernières élections du cycle électoral en cours (2024), ils auront l'âge requis (18 ans) et pourront participer à cet exercice.

Cependant, il est à noter que le kit qui sert à l'identification et l'enrôlement des électeurs ne détecte pas l'âge du requérant. Seuls les documents présentés par ce dernier font foi pour être pris en charge au centre d'inscription.

Néanmoins, c'est au cours de l'opération de nettoyage du fichier électoral que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) élague les enrôlés qui n'entrent pas dans les critères édictés dans la loi portant identification et enrôlement des électeurs.

« Après l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs, le logiciel va traquer les doublons, et toutes ces irrégularités (enrôlement des mineurs qui n'ont pas atteint l'âge, ndlr) seront aussi constatées au niveau de nos logiciels », avait déjà déclaré, dans notre bulletin n°31, Nestor Maroyi, responsable d'éducation civique électorale à la CENI.

Il est à noter que la CENI a annoncé, depuis le 5 avril 2023, qu'elle a démarré avec l'opération de nettoyage du fichier électoral, du moins pour les deux aires opérationnelles qui ont déjà fermé leurs centres d'inscription des électeurs.



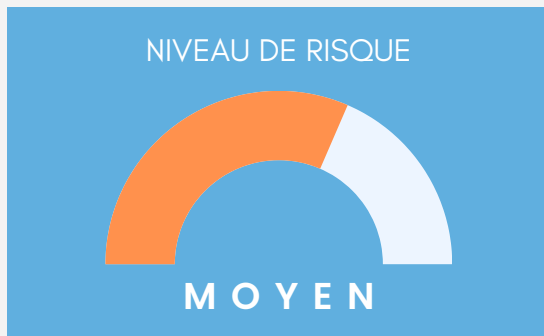
## Rumeur #4

Récoltée au Sud-Kivu

“ Les votes par correspondance sont frauduleux et peuvent être facilement manipulés.



Discussion communautaire



## RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« Le vote par correspondance est un vote suffisamment évolué qui demande une grande traçabilité des citoyens, mais en même temps qui demande que le registre d'Etat civil fonctionne de façon assez évidente. Il va de soi que dans notre cadre dans lequel on a de sérieux problèmes non seulement avec l'enregistrement des électeurs mais en même temps avec la traçabilité de la localisation des citoyens, le vote par correspondance peut s'avérer suffisamment difficile. D'ailleurs il ne me semble même pas que la loi ait prévu ce vote chez nous », selon Luc Lutala, expert électoral.

Sous d'autres cieux, le vote par correspondance existe. Mais la République démocratique du Congo n'en est pas encore là. Le vote au Congo se fait en présentiel ou physiquement, c'est-à-dire se déplacer et se rendre au bureau de vote.

« La législation congolaise ne prévoit pas le vote par correspondance. En RDC l'électeur vote personnellement au bureau vote, hormis quelques cas légaux d'assistance (les personnes de 3eme âge, les handicapés atteint d'un handicap ne lui permettant pas d'exercer librement son droit de vote », explique Me Jean-Michel Mvondo, expert électoral et secrétaire exécutif du Réseau d'éducation civique au Congo (RECIC).



## Rumeur #5

Récoltée à Kinshasa

Il faut interdire les Nations-Unies comme observateurs des élections de 2023, ils montrent déjà leurs tendances de vouloir nous imposer la participation des expatriés comme candidat aux élections présidentielles.

 Facebook



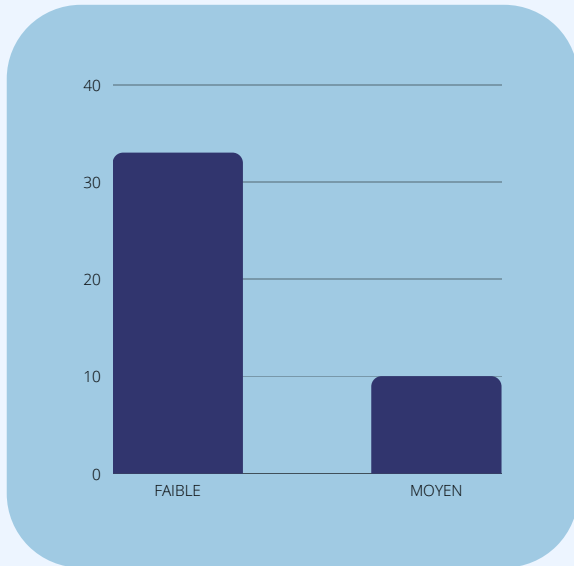
## RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

« L'organisation des élections fait l'objet de plusieurs conventions, accords et traités au monde, dans le but de renforcer la transparence. L'observation internationale revêt une importance capitale et a pour but de crédibiliser le processus électoral. Il ne faut donc pas confondre l'inclusivité du processus électoral qui est un principe universel de droit aux élections et l'observation qui donne un avis général sur la crédibilité et le bon déroulement du processus, réagit Jean-Michel Mvondo, secrétaire exécutif du RECIC.

« Les observateurs sont des gens qui regardent si les élections se déroulent conformément au cadre légal et aux principes directeurs. Les observateurs qu'ils soient des Nations unies ou d'autres pays, sont une partie prenante qui joue sur la crédibilité des élections. Ils ne viennent pas pour imposer les candidats. Ils ne jouent aucun rôle dans la désignation des candidats ou dans la décision finale. Les observateurs viennent plutôt pour examiner la qualité des scrutins et la maturité démocratique des systèmes : Est-ce que les systèmes ont fonctionné correctement par rapport au cadre légal ? Est-ce que les choses se sont passées dans la grande transparence et dans le respect des règles établies ? » Selon Luc Lutala.

# ANALYSE

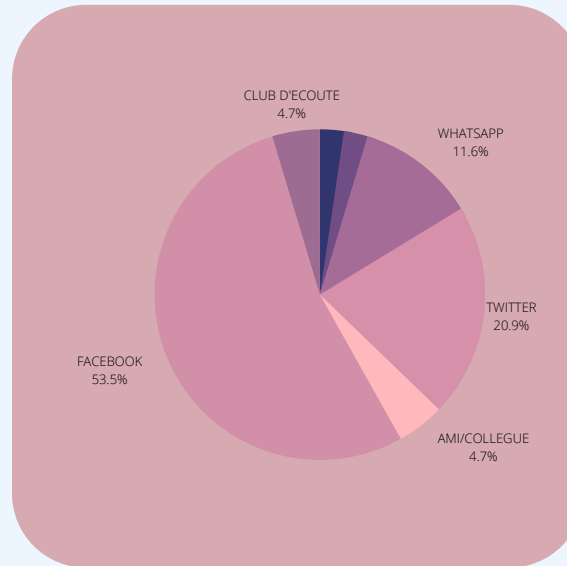
## Niveau de risque



Du 03 au 09 avril 2023, nous avons collecté 43 rumeurs dans 2 provinces parmi les 9 ciblées par le projet. De ces rumeurs, 37 proviennent en ligne sur les médias sociaux dont 23 sur Facebook, 9 sur Twitter et 5 sur WhatsApp ; et 6 provient de la collecte hors ligne pendant les discussions en face à face.

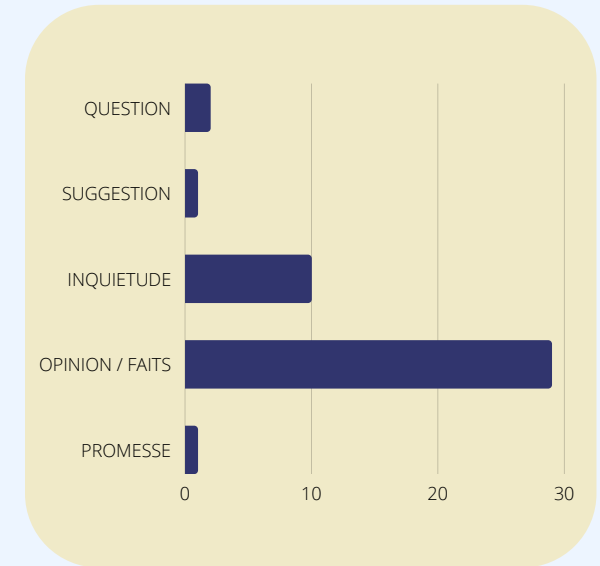
33 de ces rumeurs ont un niveau de risque faible et 10 un niveau de risque moyen.

## Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que Facebook est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo avec 23 feedbacks suivi de Twitter avec 9 feedbacks. La collecte hors ligne a été de 6 feedbacks issus des discussions en face à face.

## Type de Commentaire



29 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les différentes opinions informées et faits divers de la population en ce qui concerne le déroulement de l'enrôlement et la probabilité de tenu des élections dans le délais prévu, 10 Inquiétudes, , 2 Questions, 1 Promesse et 1 Suggestion.



**Vous voulez nous  
donner votre avis,  
vous impliquer ou  
partager des données ?**

**Nous aimons discuter !**

Contact:  
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd


☎ +243 971 189 467

# PARLONS ÉLECTIONS

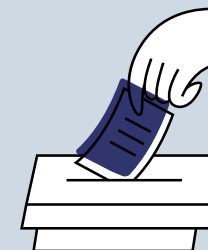
EDITION N° 35

3 - 9 AVRIL 2023

## Consulter également :

 Parlons élections :  
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

**Date de publication : 15 avril 2023**

